6TM Partners
Experts en Management & Organisation

www.6tmpartners.fr
Demandez votre devis personnalisé

AE02 Formation FRA-145

Intra / Inter Paris, Lille, Reims

2 JOURS (14 heures)

Présentiel & Digital

Choisir votre formateur « Nos experts »

BEST SELLER

TEST DE CONNAISSANCE

OUTILS DIGITAUX

Kahoot! klaxoon

Objectifs :

Être capable de comprendre les objectifs de l'annexe II « Partie FRA FR-145 » de l'instruction N°500558 / DEF / DSAE, en ce qui concerne sa contribution au maintien de la navigabilité des aéronefs étatiques dans le cadre réglementaire étatique français.

Comprendre les conditions à remplir par les organismes participant à l'entretien des aéronefs et des éléments d'aéronefs étatiques.

Prérequis :

Personnel travaillant au sein d'un organisme de maintenance d'aéronefs et d'éléments d'aéronefs étatiques.

Profil des participants :

Tout professionnel travaillant au sein d'un organisme de maintenance d'aéronefs (MRO) et d'éléments d'aéronefs (Repair Station) étatique : Responsable entretien, Personnel habilité à certifier (APRSeur)…

Programme :

Points clés : Acteurs de la navigabilité étatique - Revue des exigences de la réglementation par mots clés et par mode de preuve attendu - Informations documentées

Mise en **Activité Réelle** qui vous permettra de **compiler** au fur et à mesure de la formation les **exigences** et les **points spécifiques** à prendre en compte dans le règlement FRA 145 pour une **mise en œuvre efficace dans votre organisme**.

Mise en situation :

- **Principaux acteurs de la navigabilité étatique & rôles associés**
- **Cadre réglementaire étatique** (instructions, décret & arrêtés)
- **Présentation de la structure de l'annexe II** « Partie FRA FR-145 » de l'instruction N°500558 / DEF / DSAE Section A « Exigences techniques » : Demande d'agrément, Exigences en matière de locaux et de personnel, Instruments, outillages, matériel, Acceptation des éléments d'aéronefs, Données d'entretien, Performance en matière de maintenance, Attestation et enregistrement des travaux d'entretien, Politique de sécurité et qualité, Procédures d'entretien, Système qualité, Compte rendu d'évènements
- **Manuel des spécifications de l'organisme de maintenance (MOE)**
- **Présentation de la structure de l'annexe II** « Partie FRA FR-145 » de l'instruction N°500558 / DEF / DSAE Section B « Procédures pour l'Autorité de Sécurité Aéronautique d'Etat » : Domaines d'application, Autorité compétente, Organismes situés dans plusieurs Etats membres, Agrément initial, Délivrance d'agrément, Prolongation d'un agrément, Modifications, Modifications du manuel des spécifications de l'organisme de maintenance, Retrait, suspension et limitation d'agrément, Constatations, Archivage et Dérogations

Informations aux participants

Prise de connaissance préalable des conditions de réalisation de cette session de formation définies dans ce descriptif et figurant dans la Charte d'Accueil et de Bonne Conduite ***(disponible sur notre site internet).***

Conditions contractuelles

6TM Partners s'engage à respecter toutes les conditions contenues dans la présente description de formation, dans la mesure où les conditions techniques et humaines de travail sont respectées par le Client lors de cette formation.

Confidentialité

6TM Partners s'engage à ne pas révéler les informations reçues du client, sauf autorisation écrite.
Signature d'un engagement de confidentialité au stagiaire : il s'engage pour son compte et celui de ses employés à ne pas révéler toute information confidentielle de *6TM Partners* (support, guide, progiciel ou modèle).

Animation & Encadrement

Formation assurée par un Formateur qualifié ayant l'expertise et l'expérience de la mise en œuvre des savoirs et concepts enseignés.

- ❑ Management des entreprises
- ❑ Auditeur de certification qualifié
- ❑ Accompagnement opérationnel sur ce référentiel